

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Réforme des retraites : au 1^{er} septembre comme après, le combat continue...

En ce premier septembre, la loi réformant les régimes de retraite entre en vigueur : report de l'âge de départ à 64 ans, passage accéléré à 43 annuités, suppression de la plupart des régimes pionniers... Cet été, des décrets ont orchestré cette mise en œuvre, en tentant de mettre quelques pansements pour atténuer la violence du choc : élargissement de la retraite progressive et du cumul, etc.

Mais, le fond reste le même : une réforme impopulaire, injuste, particulièrement pour les carrières hachées avec un impact fort pour les femmes, les précaires, les personnes sorties de l'emploi bien avant l'âge légal et victimes du raccourcissement des droits aux allocations chômage.

Comme la CGT l'avait présagé, la mise en application aux forceps de cette réforme met en difficulté un bon nombre de salarié-es, en particulier par la non-communication de la « clause de sauvegarde pour les carrières longues » qui doit leur permettre un départ anticipé.

Alors que vont s'ouvrir des négociations sociales cruciales pour les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO, l'emploi des seniors, l'assurance chômage, etc., la CGT est déterminée à obtenir le retrait de cette réforme par la mise en place d'un référendum et en poursuivant les luttes pour les salaires et la protection sociale.

Sur l'ensemble du territoire, la pression doit monter pour réussir le 13 octobre, mobilisation nationale et européenne à l'appel de l'intersyndicale.

Montreuil, le 1^{er} septembre 2023